

Sommaire

Santé

- 01/12/2023 : Table ronde "Santé périnatale et accompagnement des femmes enceintes
- Cadre réglementaire de l'accueil avec alcool
- Octobre rose

Insertion par l'activité économique

- 14/11/2023 : Webinaire avec l'Agefiph "Handicap psychique et l'emploi"
- 15/12/2023: Rencontre régionale "Insertion professionnelle et problèmatiques d'accueil des jeunes enfants"

Lutte contre les discriminations

- Pour le respect des droits des personnes intersexes
- Atelier d'appropriation du guide "Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement"

Hébergement - Logement

- Octroi de crédits non reconductibles exceptionnels aux CHRS au titre de l'inflation
- Le contrat dans l'accompagnement

Vie Fédérale

- 14/11/2023 : Webinaire Erasmus +
- Vacances pour tou·te·s
- Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE)
- Le Service Civique c'est quoi ?

Agenda



14.11.2023

- Webinaire avec l'Agefiph "Handicap psychique et l'emploi"
- Webinaire Erasmus+

01.12.2023

Table ronde "Santé périnatale et accompagnement des femmes enceintes" 15.2.2023

Rencontre régionale "Insertion professionnelle et problèmatiques d'accueil des jeunes enfants"

Santé

Table ronde le 1^{er} décembre 2023
"Santé périnatale et accompagnement des femmes enceintes"

de 9h30 à 12h

Dans le cadre d'un projet soutenu par l'ARS lle-de-France, la Fédération des acteurs de la solidarité lle-de-France vous invite à participer à une table-ronde le 1er décembre, de 9h30 à à 12h, sur le sujet de la santé périnatale et l'accompagnement des femmes enceintes. Lors de cette table-ronde interviendront des représentant.e.s d'équipes mobiles et de structures accompagnant des femmes enceintes sur les sujets liés à la périnatalité.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous :

Inscrivez-vous!

Pour connaître la programmation, téléchargez le programme ci-dessous

Télécharger le programme

Cadre réglementaire de l'accueil avec alcool

Les structures de l'AHI accompagnées dans le cadre du projet Addictions Précarité en partenariat avec la Fédération Addiction se sont réunies le 6 septembre avec plusieurs partenaires de l'addictologie pour échanger sur leurs pratiques respectives et leurs difficultés relatives aux conduites addictives. Les enjeux liés à l'accueil avec alcool on été abordés avec le docteur en droit Michael Balandier du collectif Modus Bibendi.

Pour rappel, la mission addiction précarité de la FAS IDF vise à accompagner les structures au changement de pratiques autour des conduites addictives par la mise en oeuvre de plusieurs axes de travail: actions en faveur de la sensibilisation aux risques et d'amélioration des conditions de vie, formation des professionnel.le.s, décloisonnement du secteur de l'addictologie et de l'AHI, travail sur le cadre institutionnel, réglementaire et les pratiques professionnelles.

Lire la suite

Octobre rose

Comme chaque année, le mois passé était l'opportunité de parler du cancer du sein à l'occasion d'« Octobre Rose ». En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes. Toutefois, sa mortalité à tendance à baisser grâce aux avancées de la recherche dans la lutte contre le cancer du sein et aux dépistages précoces et réguliers.

A cette occasion et comme chaque année, les acteurs œuvrant dans les champs de la solidarité se mobilisent afin de lever le tabou sur le cancer du sein, d'informer et d'accompagner les personnes le souhaitant vers le dépistage.

Pour cette édition, Emmaüs Solidarités, en collaboration avec la CPAM et les CRCDC (Centres régionaux de coordination des dépistages de cancers) a mis en place un certain nombre d'actions de sensibilisation et de prévention à destination de ses salarié·e·s et des femmes hébergées dans leurs structures. Et ce, en plus de leur participation aux actions de levées de fonds telles que les courses et les marches contre le cancer du sein, qui cette année ont rassemblé une centaine de personnes de chez Emmaüs.

Auprès des professionnel·le·s, un travail de sensibilisation et des temps d'échanges ont été organisés à propos du cancer du sein et du col de l'utérus afin de mieux les outiller face à une personne atteinte ou en questionnement. Pour les femmes accueillies, des activités de sensibilisation ont été mises en place afin de démystifier le sujet du cancer du sein et surmonter les peurs face au dépistage. A titre d'exemple, les personnes ont pu visiter un centre de radiologie et en apprendre davantage sur les mammographies. Afin de rendre ces moments plus conviviaux, ceux-ci sont organisés autour de petits-déjeuners et les activités se réalisent en fonction des participantes, à partir de leurs connaissances, questions, appréhensions etc.

Insertion par l'activité économique

14 novembre 2023 à 9h30 Webinaire avec l'AGEFIPH "Handicap psychique et l'emploi"

Dans le cadre du plan d'action de l'inter-réseau IAE GRAFIE, la FAS IDF organise en partenariat avec l'AGEFIPH IdF et la DRIEETS IdF un webinaire thématique intitulé « Handicap psychique et emploi », à destination des SIAE d'Ile-de-France.

Cette rencontre se déroulera le mardi 14 novembre 2023, de 9h30 à 11h30, en visioconférence.

Ce webinaire permettra aux SIAE d'Ile-de-France de mieux appréhender le handicap psychique, d'interroger leur rôle en tant qu'employeur, et d'identifier les acteurs ressources mobilisables. Avec les interventions de l'AGEFIPH Ile-de-France, de l'organisme ACE en charge de la prestation d'appui spécifique handicap psychique en Ile-de-France, et un témoignage de SIAE. Inscription gratuite à l'aide du formulaire en ligne ci-dessous :

Inscrivez-vous!

Rencontre régionale
"Insertion professionnelle et problématiques d'accueil des jeunes enfants"

15 décembre 2023

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) lle-de-France organise, avec le soutien du siège national de la FAS, une rencontre dédiée aux problématiques d'accueil des jeunes enfants et d'insertion professionnelle.

Cette rencontre s'adresse aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) franciliennes, aux établissements du secteur d'Acceuil Hebergement Insertion (AHI), et également à l'ensemble des acteurs de la solidarité d'Ile-de-France adhérents au réseau. Nous vous invitons à réserver cette date sur votre agenda.

Lutte contre les discriminations

Pour le respect des droits des personnes intersexes

Dans le cadre de la quinzaine de visibilité Intersexe, le Collectif Intersexe Activiste – OII France (CIA-OII) s'est rassemblé le samedi 4 novembre pour réaffirmer la nécessité de respecter les droits des personnes intersexes et appeler les pouvoirs publics français à se positionner face aux violences médicales et sociales subies. La FAS IdF est signataire de l'appel lancé à cette occasion par le CIA – OII pour demander l'arrêt « des actes chirurgicaux et des traitements hormonaux ne répondant ni à une urgence vitale ni à une volonté de la personne ».

Pour aller plus loin et suivre l'actualité du CIA-OII France : https://cia-oiifrance.org/

Atelier d'appropriation du guide "Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement"

Depuis la publication du **guide pratique « Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement »** en juillet 2021, la FAS Ile-de-France propose des ateliers d'appropriation de l'outil, avec le soutien de la Ville de Paris et de la Dilcrah.

Ces ateliers, d'une durée de 2h30 à 3h, sont gratuits et à destination de tous les métiers du social : intervenant·es sociaux·ales, agent·es d'accueil, chef·fes de service, directeur·rices, fonctions support, salarié·es en insertion...

Ils permettent de familiariser et de sensibiliser les professionnel·les à des termes et des thématiques liées à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, afin de mieux accueillir et accompagner les publics concernés.

Dans le cadre de l'appropriation du guide, nous pouvons intervenir auprès de vos équipes pour une sensibilisation aux thématiques LGBTIQ.

Inscrivez-vous à l'aide du bouton ci-dessous pour manifester votre intérêt

Organiser un événement en structure

<u> Hébergement - Logement</u>

Octroi de crédits non reconductibles exceptionnels aux CHRS au titre de l'inflation

Nous vous signalons la publication au JO du vendredi 20 octobre, d'un nouvel arrêté détaillant les montants des dotations régionales limitatives (DRL) finançant les CHRS.

Dans le contexte d'inflation que nous connaissons depuis 2022, la Dihal a obtenu une enveloppe exceptionnelle de 20 M€ de crédits non reconductibles (CNR) complémentaires, qui ont été intégrés à cet arrêté. Ces crédits seront octroyés aux CHRS d'ici la fin de l'année et répondent ainsi aux besoins de financement des postes de dépenses clés des structures d'hébergement tels que l'alimentation, l'énergie, les loyers, la maintenance, etc.

Ces crédits doivent en priorité permettre de couvrir une partie des surcoûts liés à l'inflation auxquels les CHRS ont fait face au cours des derniers mois. Les autorités de tarification prendront en compte la situation financière de chaque établissement pour les répartir et pourront également assurer le traitement de situations particulières (qui ne seraient pas liées à l'inflation) à travers l'octroi de ces CNR.

Le contrat dans l'accompagnement

La Fapil a organisé un temps d'échange le lundi 9 octobre afin de réinterroger la place et le rôle du **contrat** dans l'accompagnement au **logement** proposé par les associations. Vous trouverez ci-après le lien vers la retransmission vidéo de ce temps d'échange :

Revoir le temps d'échanges

Les principes du Logement d'Abord infusent progressivement les politiques publiques d'accès

au logement et les pratiques professionnelles. La possibilité de bénéficier d'un accompagnement adapté et librement consenti est au cœur de ces principes. Cet accompagnement est souvent formalisé par un contrat d'accompagnement dont le contenu et les objectifs sont divers et variés, en faisant par là-même un outil aux contours flous.

Vous trouverez également **les documents modèles clés en main** pour mener l'accompagnement des publics dans les structures ci-dessous :

- Document d'accompagnement modèle 1
- Document d'accompagnement modèle 2
- Document d'accompagnement modèle 3

Si vous voulez approfondir ce sujet, nous vous invitons à parcourir la synthèse réalisée suite aux travaux d'un groupe d'adhérents de la Fapil sur le sujet des contrats :

Consultez la synthèse

Vie fédérale

14 novembre 2023 Webinaire Erasmus +

Un webinaire spécifique est organisé pour montrer comment les structures AHI, DNA et IAE peuvent utiliser ce programme européen pour financer des rencontres avec des acteurs européens pour aider à l'enrichissement et à la formation « informelle » de leurs salariés, bénévoles et personnes accompagnées.

>>> Webinaire Erasmus + : se former au contact de partenaires européens - Fédération des acteurs de la solidarité (federationsolidarite.org)

>>> Mardi 14 novembre de 11h30 à 13h00

>>>Pour l'inscription : cliquez ici!

Vacances pour tou-te-s

Ce dispositif partenarial entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et la Fédération des acteurs de la solidarité représente une opportunité pour les personnes accompagnées et les salarié.e.s en insertion : partir en vacances, seul, en famille ou en groupe, parce que l'accès aux vacances est un enjeu sociétal, facteur d'émancipation et de bien-être.

Retrouvez les détails de ce dispositif au lien suivant

Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE)



Financé par la Fondation JM Bruneau, le Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE) soutient des projets portés par les adhérents de la Fédération sur les thématiques Emploi, Habitat et Étrangers.

Les dépôts de dossiers pour les demandes de subventions sont toujours ouverts.

Déposez votre dossier

Le Service Civique, c'est quoi?



La Fédération des acteurs de la solidarité dispose d'un agrément pour permettre à l'ensemble du réseau d'accueillir des volontaires en service civique âgés de 18 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) pour une durée de 8 mois, 24 heures par semaine et pour l'une de nos missions d'intérêt général agréées.

En savoir plus

FAS IdF | 30 boulevard de Chanzy | Montreuil | 93100 | France | 0143158010

Désabonner | Signaler pour spam

Le Règlement Européen sur la Protection des Données (REPD) est entré en vigueur. La loi oblige dorénavant les sites internets à dire ce qu'ils font avec vos données. À la Fédération des acteurs de la solidarité IdF, rien n'a changé : on ne communiquera jamais vos données à des tiers.

Si vous voulez vous désabonner de la newsletter, vous pouvez modifier votre profil ou vous désinscrire mais sachez que nous, on préfère rester en contact avec vous.